

POUVOIR S'OPPOSER
**TOUJOURS
PROPOSER**



Syndicat CFTC de la Direction Générale de la Concurrence, de
la Consommation et de la Répression des Fraudes

Audience avec monsieur ADAM, conseiller social à BERCY

Le 2 mai dernier, la Fédération des finances CFTC a été reçue par monsieur ADAM, conseiller social de Monsieur MOSCOVICI et de Monsieur HAMON. La discussion a porté sur l'avenir de la DGCCRF. Notre syndicat était représenté par Johann PASCOT, secrétaire général et Jean-François DELCEY, président.

Nous avons dressé le bilan un peu plus de 3 ans après la mise en place des nouvelles structures administratives (DDI et DIRECCTE). **L'échec de cette réforme avait été pronostiqué par notre syndicat dès le début et la réalité nous a donné raison.**

La réforme a affaibli considérablement notre administration et a diminué son efficacité, notamment par la destruction de la chaîne de commandement entre l'administration centrale et les services déconcentrés.

Lors de l'audience, notre syndicat a rappelé les nombreuses difficultés auxquelles doivent faire face les agents pour l'accomplissement de leurs missions, notamment :

- le retard voire la non-transmission des messages de l'administration centrale aux agents ; cette démarche est soumise au "bon vouloir" d'une hiérarchie étrangère et affecte les agents (exemple des alertes) ;
- l'absence de soutien technique de la part d'une hiérarchie étrangère, dans les départements dépourvus de cadres CCRF, laissant les agents face à eux-mêmes ;
- la perte de crédibilité de l'administration notamment par un visa d'une hiérarchie méconnaissant nos missions.

Le système actuel repose dans la réalité sur une grande hypocrisie ! Notre administration fonctionnerait nettement mieux si les agents de la CCRF étaient dirigés par un cadre CCRF.

Les dysfonctionnements se traduisent par une baisse de l'efficacité de notre administration (aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif) et sont responsables des conséquences néfastes sur la santé des agents de la CCRF.

Nous avons tout particulièrement attiré l'attention du conseiller social **sur les situations de stress et de souffrance au travail de plus en plus fréquentes**. Nous sommes de plus en plus nombreux à ne pas supporter l'affaiblissement de nos métiers et de notre savoir-faire, sans oublier les mesures vexatoires prises à notre encontre. L'existence de sondages réalisés, **à la demande de l'administration**, lui a été rappelé (observatoire social du ministère – IPSOS).

CFTC-CCRF

ENCCRF - BP 60 - 34935 MONTPELLIER CEDEX 9

☎ 04.99.52.74.17 - 06.64.12.82.53

✉ cftc@dgccrf.finances.gouv.fr

🌐 www.cftc-ccrf.org

🐦 [@cftccrf](https://twitter.com/cftccrf)

📘 [cftc dgccrf](https://www.facebook.com/cftc.dgccrf)

POUVOIR S'OPPOSER TOUJOURS PROPOSER

Notre syndicat n'accepte pas le délitement, la souffrance et le mépris !

Face à l'échec de la REATE, il est évident qu'il faut revenir à une organisation nationale avec des implantations géographiques régionales et départementales fortes ne dépendant que d'une seule hiérarchie, celle de la directrice générale de la CCRF.

Pour la CFTC, l'organisation optimale pour la CCRF correspond à une organisation régionale : le pouvoir hiérarchique du directeur régional sur les cadres CCRF des départements. Pour nous, cette organisation permettrait une meilleure coopération et une meilleure synergie entre les agents de la DGCCRF.

Il doit donc y avoir dans chaque département un cadre CCRF, lui-même soumis uniquement à une hiérarchie CCRF.

Notre syndicat a insisté sur le fait que le rétablissement de la chaîne de commandement ne posait aucun problème budgétaire ; les agents peuvent être logés, comme parfois dans le passé, dans des structures administratives existantes.

Mais leur hiérarchie doit être CCRF pour les missions et pour la gestion de leur carrière (notation, mutation, promotion, congés, ...).

Pour la CFTC DGCCRF, il est primordial que la gestion des carrières des agents soit assurée par l'administration centrale.

Nous refusons d'accepter des recrutements au niveau départemental ou régional tout comme une gestion de carrière au niveau local. Les effectifs des services déconcentrés doivent être décidés au niveau national.

La CFTC DGCCRF a également demandé que la baisse du nombre d'agents soit stoppée et des effectifs nécessaires dans chaque département afin de mener à bien les différentes missions de la CCRF.

Monsieur ADAM nous a indiqué que les ministres avaient conscience des difficultés de fonctionnement de la DGCCRF. Plusieurs groupes de travail sur ce sujet se sont déjà déroulés et une mission a été confiée à Messieurs Jean-Pierre WEISS et Jean-Marc REBIERE afin de proposer divers scénarii sur l'évolution de l'administration territoriale de l'état. Cette mission doit rendre son rapport pour le 1er semestre 2013. Les décisions, notamment concernant l'avenir de la CCRF, seront ensuite prises par le gouvernement. Nous les attendons avec impatience.

La CFTC-CCRF restera vigilante, sera toujours prête au dialogue mais ne galvaudera pas l'intérêt des agents et de leurs missions.

CCRF-CCRF

ENCCRF - BP 60 - 34935 MONTPELLIER CEDEX 9

☎ 04.99.52.74.17 - 06.64.12.82.53

✉ cftc@dgccrf.finances.gouv.fr

🌐 www.cftc-ccrf.org

🐦 @cftccrf

📘 cftc dgccrf